



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

Secrétariat Général

Nancy, le 25/02/2025

Affaire suivie par :
Marie-Laure JEANNIN
Secrétaire générale
De l'académie Nancy-Metz

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Courriel :
secretariat.general@ac-nancy-metz.fr

à

9 rue des Brice
CO n° 30013
54035 NANCY Cedex

Monsieur Patrick WALLBOM
Secrétaire Général Académique – SE UNSA
Nancy-Metz

Objet : alerte sociale – réseaux sociaux

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier concernant la captation et la diffusion virale de vidéos impliquant des personnels éducatifs au sein des établissements de l'académie de Nancy-Metz.

Nous partageons pleinement votre préoccupation face à ces actes qui fragilisent le climat scolaire et mettent en difficulté les personnels concernés.

Soyez assuré que cette problématique fait l'objet d'une attention particulière et que l'institution est pleinement mobilisée pour y répondre à plusieurs niveaux :

1. **En matière de prévention**, l'académie mène une politique active de sensibilisation sur les usages responsables des réseaux sociaux, en collaboration avec le CLEMI et la DANE. Des modules de formation sont proposés aux équipes pédagogiques, et des interventions des forces de l'ordre sont régulièrement organisées dans les établissements afin d'accompagner élèves et personnels sur ces questions.
2. **En cas de crise**, des mesures immédiates sont prises pour apporter un soutien aux équipes. Ainsi, lors des incidents récents que vous évoquez, des interventions ont été effectuées dès les premières heures par les services académiques, avec la mobilisation de nombreux acteurs institutionnels (DASEN, équipes mobiles de sécurité, personnels de soutien psychologique et social, etc.). Par ailleurs, des aides ont été apportées pour le dépôt de plaintes et les démarches juridiques nécessaires.

Concernant le sentiment de manque de soutien que vous exprimez, nous regrettons si certaines actions engagées n'ont pas toujours été perçues à leur juste mesure. Nous restons à l'écoute des personnels pour améliorer la lisibilité et l'efficacité des dispositifs mis en place, afin qu'ils répondent au mieux aux attentes et aux besoins des personnels.

Enfin, en ce qui concerne la médiatisation de ces incidents, nous veillons à une communication institutionnelle réactive et coordonnée, afin de protéger tant les personnels que les élèves. Nos services

travaillent en étroite collaboration avec les chefs d'établissement pour signaler tout contenu préjudiciable et assurer une réponse adaptée aux sollicitations des médias.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces questions et renforcer ensemble les actions nécessaires à la protection des personnels et au maintien d'un climat scolaire serein.

**Pour le recteur,
Par délégation,
La secrétaire générale d'académie,**



Marie-Laure JEANNIN